



Communiqué de presse

9 juillet 2024

Oratio Avocats poursuit son maillage territorial dans le Grand Ouest avec l'ouverture d'un bureau secondaire aux Sables-d'Olonne

Déjà présent à Montaigu, cette nouvelle implantation aux Sables-d'Olonne permet à Oratio Avocats, membre indépendant du réseau Baker Tilly International, de renforcer sa présence dans le département de la Vendée et de maintenir une proximité essentielle avec ses clients. L'ouverture de ce bureau secondaire s'inscrit également dans la stratégie globale de croissance du réseau international Baker Tilly avec le développement de pôles de compétence régionaux.

Les Sables-d'Olonne marquent la dix-huitième implantation d'Oratio Avocats en région, en plus de son bureau parisien. Cette étape confirme l'ambition du cabinet de poursuivre son ancrage local et d'offrir à sa clientèle une gamme toujours plus complète de services juridiques pluridisciplinaires en Pays de la Loire et plus spécifiquement dans le département de la Vendée. Le bureau des Sables-d'Olonne aura notamment pour mission d'accompagner les entreprises de toute taille dans les domaines du droit des affaires et du droit fiscal.

Oratio Avocats, spécialisé en droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux, a récemment ouvert des bureaux dans plusieurs grandes métropoles régionales, dont une nouvelle implantation à Rennes au début de l'année 2024. L'objectif du cabinet est de poursuivre son expansion à l'échelle nationale.

"L'ouverture de ce bureau secondaire marque une nouvelle étape importante dans la progression d'Oratio Avocats qui renforce son maillage territorial sur la Vendée. Nous restons déterminés à renforcer notre équipe pluridisciplinaire capable de répondre à tous les besoins de nos clients en région. Cet engagement régional constitue l'identité du cabinet", déclare **Gilles CAMPHORT**, Président d'Oratio Avocats.

"Notre bureau aux Sables d'Olonne, en étroite collaboration avec celui de Montaigu, permet de renforcer notre présence régionale et de soutenir les décideurs locaux. Nous sommes enthousiastes à l'ouverture de ce nouveau bureau, je suis ravie d'y contribuer activement et d'accompagner nos clients vendéens ", ajoute **Ludivine RIGOLLET**, Avocat en charge du droit des sociétés pour le bureau des Sables d'Olonne.

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Rennes, Les Sables d'Olonne, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne et Villefranche-sur-Saône. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 200 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 9ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 145 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

<https://www.oratio-avocats.com/>

Contact presse :

Maud SAVARIT

Consultante médias – Elliott et Markus

m.savarit@elliott-markus.com

T. 01 84 25 27 05